



# AVIS

## Signature et approbation traités internationaux

**Avant-Projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord de partenariat global et renforcé entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique et leurs États membres, d'une part, et la République d'Arménie, d'autre part, signé à Bruxelles le 24 novembre 2017**

et

**Avant-projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord de partenariat stratégique entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et le Japon, d'autre part, fait à Tokyo le 17 juillet 2018**

**21 février 2019**

<b>Demandeur</b>	Ministre Guy Vanhengel
<b>Demande reçue le</b>	21 janvier 2019
<b>Demande traitée par</b>	Commission Economie-Emploi-Fiscalité- Finances
<b>Avis rendu par l'Assemblée plénière le</b>	21 février 2019

## Préambule

Les présents avant-projets d'ordonnances portent assentiment à :

- l'Accord de partenariat global et renforcé entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique et leurs États membres, d'une part, et la République d'Arménie, d'autre part, signé à Bruxelles le 24 novembre 2017 et ;
- l'Accord de partenariat stratégique entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et le Japon, d'autre part, fait à Tokyo le 17 juillet 2018.

### 1. Accord-cadre Arménie

Cet Accord remplacera l'accord de partenariat et de coopération UE-Arménie de 1999 et renforcera le partenariat politique et économique, ainsi que la coopération entre les parties en accroissant la participation de l'Arménie aux stratégies, aux programmes et aux agences de l'Union européenne.

### 2. Accord-cadre Japon

Cet accord-cadre est le tout premier entre l'UE et le Japon. Il s'agira du plus grand jamais négocié par l'UE et il créera une zone de libre-échange.

Ainsi, l'accord supprimera la plus grande partie des droits de douanes dont s'acquittent les entreprises de l'UE qui exportent vers le Japon et ouvrira ce marché aux principales exportations agricoles de l'UE et augmentera les perspectives d'exportation de l'UE dans plusieurs autres secteurs.

L'accord de partenariat économique permettra en outre à l'UE et au Japon de renforcer leur coopération dans toute une série de domaines, tel que le développement durable ou encore la lutte contre le terrorisme.

## Avis

**Le Conseil** ne formule pas de remarque quant au présent avant-projet d'ordonnance.

\*  
\*       \*  
\*